

DÉROGATION MINEURE
N° DM 3003247835

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le **3 avril 2023**, à **19 h**, dans la salle du conseil, située au **13665, boulevard de Pierrefonds**, le conseil d'arrondissement statuera sur la demande de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme pour l'immeuble suivant :

| | |
|---------------|----------------------------|
| Étude | Lieu de dérogation |
| DM 3003247835 | 19, 11 ^e Avenue |

Permettre dans la zone H1-7-442, pour l'agrandissement d'un bâtiment résidentiel unifamilial isolé:

- une marge arrière réduite de 7,12 m au lieu du minimum requis de 7,60 m.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce seizième jour du mois de mars de l'an 2023.

Le secrétaire d'arrondissement



Carl St-Onge, avocat

/ac